

Rapport d'activités 2015

Les projets en Afrique

Les fiches des projets sont disponibles sur le site de la Fédération genevoise de Coopération

<http://fgc.federeso.ch/rechercher-un-projet>

Association des planteurs et maraichers de Maréna (APM) : Construction d'un second microbarrage, pratiques innovantes et renforcement des capacités des horticulteurs (Mali)

Cette association est composée d'environ 700 maraîchers de trois villages dont plus de 200 femmes. Ces trois villages se trouvent au bord de la rivière Kolimbiné où le maraîchage a été initié dans les années 1990 par les associations Djama Djigui et ORDIK avec qui les Jardins de Cocagne avaient noué des partenariats.

L'objectif de l'APM est d'augmenter la production maraîchère de la zone, de renforcer la société civile et de créer des activités génératrices de revenus monétaires en particulier comme alternatives à la migration.

En 2012, avec l'appui des Jardins de Cocagne, les producteurs de l'APM construisent un premier barrage qui permet aux 80% de maraîchers proches de la retenue de disposer de l'eau toute l'année et aux autres sur une période de 6 mois. Les surfaces et les rendements, en particulier ceux de l'oignon, ont augmenté de façon significative, apportant des revenus monétaires suffisants pour le développement économique des producteurs et constituant pour les jeunes une réelle alternative au départ.

Suite à l'évaluation de cette première phase, un nouveau projet a vu le jour avec l'appui des Jardins de Cocagne. Il vise à poursuivre le développement de l'horticulture dans la zone, et à améliorer les conditions de la production et de la commercialisation des produits.

Les actions en 2015 :

Construire un nouveau barrage pour compléter la maîtrise de l'eau

Un second barrage a été construit permettant de maîtriser l'eau sur l'ensemble des 15 km de la Kolimbiné et d'en fournir toute l'année à l'ensemble des producteurs des 3 villages de la commune.

La construction a été réalisée de février à mai 2015, avec une participation massive de la population des 3 villages pour transporter les pierres, le sable et le gravier puis maçonner ce long mur de 4 mètres d'épaisseur et de 140 mètres de long.

Les effets de ce nouvel ouvrage sont visibles dès la campagne de maraîchage 2015/2016 avec une augmentation et surtout une sécurisation des surfaces mises en culture.

Expérimenter des pratiques innovantes

Pour mieux valoriser ces ouvrages, améliorer les conditions de production, économiser l'eau et optimiser les revenus, l'APM a mis en place un certain nombre de pratiques innovantes en particulier :



Le premier barrage de 2012



Réunion du comité de l'APM

- l'introduction de techniques biologiques de lutte contre les parasites au niveau des cultures ;
- l'expérimentation de réseaux d'irrigation avec des tuyaux PVC pour économiser l'eau ;
- la mise en place d'étables fumières et l'expérimentation de l'insémination artificielle en vue d'améliorer la production, d'en faire une réelle activité économique et de constituer une source de matière organique pour les parcelles maraîchères.

Renforcer les compétences pour améliorer les rendements et la valorisation des produits

- La mise en place d'une brigade d'auto-encadrement composée de 40 horticulteurs en mesure d'apporter conseil et assistance pratique dans le travail quotidien de production dans les périmètres.
- La formation et mise en place d'une brigade phytosanitaire qui diffuse des techniques de protection des cultures respectueuses de la santé et de l'environnement.

Les Jardins de Cocagne en Afrique ? Mais comment cela se fait ? Cette question revient souvent quand de nouveaux membres trouvent pour la première fois dans leur cornet de légumes un bulletin des Jardins de Cocagne Solidarité Nord et Sud. Ce serait long de raconter l'histoire, mais tout est parti de contacts en 1983 entre Reto Cadotsch, un des fondateurs de Cocagne, et des migrants africains qui travaillaient à Paris. Certains sont retournés au pays avec le projet d'améliorer les conditions de vie de leur région.

Les Jardins de Cocagne est devenu membre de la Fédération genevoise de coopération et, grâce aux financements des collectivités publiques genevoises et de la DDC, a pu soutenir depuis 1984 plus de 60 projets d'organisations paysannes fondées par ces anciens migrants dans la région du bassin du fleuve Sénégal. Les coopérateurs sont également partie prenante car un pour cent du chiffre d'affaires est versé pour les projets en Afrique.

Ces initiatives visent le développement de l'agriculture familiale dans un souci de souveraineté alimentaire, des formes démocratiques d'organisation sociale et la défense des droits des paysans et paysannes. Ils renforcent les liens sociaux et favorisent la solidarité. Toutes les organisations partenaires ont continué leurs activités après la fin de l'appui financier extérieur.

Les Jardins de Cocagne - Solidarité Nord et Sud mènent également un travail d'information et de sensibilisation en Suisse.

Les caisses locales d'épargne et de crédit dans le département de Bakel (UCLEC) (Sénégal)

Ce programme, qui se développe dans l'ensemble du département de Bakel depuis plus de 10 ans, est entré dans une phase de professionnalisation et d'autonomisation rendue obligatoire par la législation sénégalaise et par le développement des caisses. L'année 2015 a vu la fin du programme en cours depuis 2012 et la réflexion d'un nouveau programme devant aboutir fin 2018 à l'autonomie complète du dispositif et à la fin de l'appui des Jardins de Cocagne. Ce programme a été accepté par la FGC et démarre le 1 janvier 2016 (92'000 CHF apportés par les Jardins de Cocagne et 100'000 CHF d'autofinancement local).

L'Union des Caisses Locales d'Epargne et de Crédit Bakel – Goudiry (UCLEC-GB) est une institution autogérée de financement durable des activités des populations rurales des départements de Bakel et de Goudiry dans la région de Tambacounda.

Ses services sont orientés vers l'amélioration du bien-être économique et social des populations bénéficiaires. Une des principales tâches poursuivies par l'Union depuis 2012 a consisté dans le suivi des procédures en vue de sa reconnaissance dans le cadre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), cela n'est pas encore acquis, l'UCLEC voulant garder son autonomie de fonctionnement et de gestion.

Les objectifs du projet :

- lutter contre la pauvreté des populations bénéficiaires ;

- lutter contre la migration clandestine des jeunes par la création d'emplois permanents à travers des projets porteurs et rentables ;
- promouvoir l'entreprenariat local particulièrement chez les femmes et les jeunes ;
- promouvoir une dynamique communautaire axée sur la solidarité et l'entraide des membres d'une société ;
- participer au développement agricole, pastoral et social des zones à partir du financement local des activités du milieu.

La situation du réseau

Le **Sociétariat** : le réseau compte un effectif de 2'165 sociétaires (213 groupements, 829 femmes et 1'123 hommes), soit une augmentation de l'ordre de près de 3% en 2015.

L'**épargne** a également augmenté, passant de 590 millions FCFA (1.1 millions CHF) à plus de 699 millions FCFA (1.27 millions CHF), soit 18,5%. Ce développement est en particulier le fait de l'implication plus grande des femmes et au développement des opérations avec les migrants. Les premières opérations de transfert de mandats de migrants en France commencent à voir le jour.

Le **crédit** se renforce grâce aux nouveaux produits. Au total, le réseau a octroyé depuis sa création près de 2'000 crédits pour un montant global de 2.1 millions CHF avec une progression de 21% en 2015. 1'399 sociétaires ont bénéficié de ces crédits dont 781 femmes.

Le secteur agricole a maintenant la priorité dans la destination des crédits. Ainsi un volume important de crédit a été accordé pour financer la campagne agricole de l'hivernage 2015. La campagne a produit de bons résultats et les crédits remboursés à 100%.

L'Union mène des discussions avec la SAED de Bakel (Société d'état gérant le développement du bassin du fleuve Sénégal), pour que les CLEC participent au financement des campagnes d'oignon pour les producteurs de la zone, les banques formelles ne finançant pas cette production.

L'autonomie organisationnelle se raffermi

- Les organes des guichets (les comités de gestion de crédit), des agences zonales (les comités de crédit zonaux) et de l'agence centrale (CA et CS) continuent à fonctionner, dans le respect des règles de l'institution ;
- les différents guichets et les agences sont gérés par des responsables locaux ;
- les opérations financières entre les guichets, les agences et les banques se réalisent dans la sécurité et dans le respect des procédures en vigueur.

L'autonomie financière se consolide

Hormis les salaires du coordonnateur et les frais de formation, toutes les charges de fonctionnement (salaires et autres) du réseau qui sont estimées globalement à plus de 80 millions FCFA par an (145'000 CHF), sont entièrement prises en charge par l'Union, à partir des produits financiers générés par le réseau.

La reconnaissance juridique

L'Union continue de suivre la demande d'agrément qui a été introduite antérieurement auprès du Ministère des finances de l'Etat sénégalais et attend toujours la réponse. Cette démarche se révèle compliquée du fait de l'originalité de la structure CLEC qui reste un outil pour les paysans et géré par les paysans alors que la reconnaissance supposerait une institutionnalisation, une formalisation qui nécessiterait un fonctionnement et des moyens différents et plus lourds.

Des discussions sont menées avec une institution reconnue pour étudier comment les CLEC pourraient y adhérer et ainsi être reconnues. Lors du dernier comité de pilotage de l'Union tenu en 2015, la majorité des responsables du comité ont souhaité continuer à évoluer dans leur propre réseau plutôt que de voir « leurs » CLEC, fruit d'efforts de longue haleine, être absorbées au fur à mesure par une autre institution, inconnue et étrangère.

Le nouveau programme : vers l'autonomisation complète

Pour atteindre cet objectif, les actions à entreprendre se résument ainsi :

- Le renforcement de la capacité financière du réseau et axer les services plus sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, ... ;
- l'appui à la professionnalisation du réseau ;
- l'implication durable des migrants ;
- l'implication durable des femmes et le renforcement de l'impact des CLEC sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

Commune de Koussané (Mali), Développement local

Notre soutien à la commune de Koussané est de longue date. Cette commune, comme beaucoup d'autres, fonctionne avec un Cadre de Concertation de la commune de Koussané (CCCK). Ce cadre est une sorte de parlement communal qui réunit les instances politiques élues et la société civile (associations de jeunes, femmes, migrants, etc.), le pouvoir traditionnel et des représentants des villages.

A l'issue d'une phase de réflexion et de stabilisation, les responsables ont décidé de concentrer leurs efforts sur l'amélioration de la production agricole et de la sécurité alimentaire.

L'élaboration du nouveau programme a fait l'objet de nombreuses concertations entre les groupements, les élus et les instances du cadre de concertation. Ce



Etable traditionnelle (ovins, bovins, ânes) : recueil de fumure animale pour épandage dans les champs, village de Boulé

programme, qui a été accepté par la FGC en décembre 2015, vise les objectifs suivants :

- sécuriser la production agricole familiale en développant des pratiques de maîtrise de l'eau et de l'érosion au niveau de la parcelle ;
- améliorer les pratiques de production afin de relever la productivité ;
- améliorer la production maraîchère à travers la diversification et la promotion des filières économiques : oignon, pomme de terre, piment, entre autres ;
- appuyer l'équipement paysan en facilitant l'accès des familles et des organisations paysannes à l'outillage agricole de production et de transformation.

Pour atteindre ces objectifs, les principales activités qui seront engagées concernent :

La **réalisation d'ouvrages hydroagricoles** de deux types à savoir

- des diguettes en terre et en pierres ainsi que des digues filtrantes qui seront réalisées avec le paysan sur sa parcelle de cultures sous pluie ou de décrue. Les familles s'entraident en se fournissant mutuellement la main d'œuvre et le matériel agricole (charrettes, brouettes, pelles, pioches),
- la réalisation d'un second micro barrage à Koussané qui permettra la mise en valeur d'un très vaste bas-fond alluvial (200 ha) au pied du village de Koussané. Ce bas-fond était traditionnellement cultivé en décrue, et depuis 2 décennies en petit maraîchage par les femmes. Il recèle un important potentiel agricole de céréales et de produits maraîchers traditionnels (feuilles de niébé,

aubergine africaines, gombo, patate douce, oignon échalote, tomate-cerise, ...).

L'amélioration de **l'élevage familial et son intégration à l'agriculture** par la réalisation de fosses à compost et des fosses fumières, ainsi que l'appui à des systèmes d'élevage en étables fumières et laitières.

L'organisation de formations et d'échanges ont porté sur les pratiques de fertilisation agricoles et les techniques de production maraîchère.

Le soutien à **l'équipement agricole familial et des organisations paysannes** (OP) par un fonds d'investissement dans des projets agricoles, soit familiaux (outils de travaux) soit maraîchers collectifs portés par les OP.

Les projets sont financés à travers la Fédération genevoise de Coopération (FGC) par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), le Canton de Genève, la Ville de Genève et plusieurs communes genevoises. La coopérative met 1% de son chiffre et des coopérateurs et d'autres amis appuient nos projets par leurs dons.

Nous remercions tous et toutes de leur soutien.

Lutte contre le VIH/sida dans la région du bassin du fleuve Sénégal (Sénégal, Mali, Mauritanie)

Les Jardins de Cocagne soutiennent depuis 2002 la lutte contre le VIH-sida dans la région de leurs projets.

L'objectif général est de contenir la pandémie VIH/sida en agissant à trois niveaux :

- les activités de prévention et de sensibilisation dans la région
- l'accompagnement et le soutien des personnes vivant avec le VIH/sida et leurs proches

- la lutte contre toute forme de discrimination.

Les Jardins de Cocagne collaborent avec différents partenaires :

- Association Clinique Counseling (A2C) à Tambacounda (Sénégal) et Djigui Sembe, association de personnes vivant avec le VIH/sida
- Le comité sida de Bakel et l'Union paysanne pour le développement rural/rénovation – UPDR/R (Sénégal)
- Association Ladoo à Kayes (Mali)
- Association pour le développement intégré du Guidimakha – ADIG et l'association ANDLP à Gouraye (Mauritanie).

Au niveau de la prévention, chaque partenaire utilise les moyens les plus adaptés à son contexte, des séances de sensibilisation dans des groupes restreints et grands, dans les lieux de passage, les écoles et des entreprises. Dans les villages, les séances sont souvent accompagnées de représentations théâtrales ou de projections de films qui permettent d'ouvrir le débat. Nos partenaires réalisent également des émissions de radio. Ils assurent un travail régulier de formation de base et continue pour les personnes-relais des villages afin d'assurer la qualité de leurs interventions, comme aussi des plaidoyers auprès des anciens, des chefs de villages ou des élus locaux.



La rencontre de capitalisation avec tous les partenaires, janvier 2016 à Tambacounda

L'association A2C est engagée plus particulièrement dans le suivi des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), en collaboration étroite avec Djigui Sembe, l'association des PVVIH. Elle propose des groupes de parole, des repas communautaires, des visites à domicile et des activités génératrices de revenu (AGR). Leur travail permet de réduire au maximum les « pertes de vue », des personnes avec un diagnostic VIH positif, mais sans suivi médical, en favorisant l'accès à l'Hôpital par la prise en charge des frais de transports, de médicaments payants ou encore par un appui alimentaire. Le film «VIH, un engagement» réalisé par Adrien Fernex, civiliste, montre leur travail.

La dernière phase de ce projet de trois ans financé par la FGC s'est terminée fin décembre 2015. Convaincus de la qualité de ce projet et de la nécessité de poursuivre la lutte contre le VIH dans la région, le comité des Jardins de Cocagne a décidé de présenter une nouvelle demande à la FGC, en cours de traitement actuellement.

La poursuite de notre soutien nous paraît toujours nécessaire. Si le Fonds mondial permet d'assurer une part

importante de la prise en charge des traitements ARV, les efforts au niveau international et de la part des Etats ne sont pas suffisants pour assurer la prévention et la qualité de vie des personnes concernées et doivent être relayés par des organisations locales des différentes régions. Vu l'excellente qualité du travail accompli par nos partenaires et leur engagement sur le terrain, nous espérons pouvoir poursuivre ce projet dès l'été 2016. Nous remercions la FGC qui a accepté de financer le soutien de quelques projets en faveur des PVVIH pendant la période de décembre à juin, en attendant la suite du projet.

Pour faire le point, une rencontre de capitalisation réunissant tous les partenaires du projet a eu lieu en janvier 2016 à Tambacounda au Sénégal, avec la participation de Brigitte Studer et de Michaël Rodriguez, journaliste, dans le but de réaliser une publication montrant les enjeux de cette mobilisation à un public plus large en Suisse comme en Afrique. Cette publication « Le VIH n'a pas de frontière, regards croisés sur 14 ans d'expérience » devrait paraître fin juin.

Le travail du Comité

Le comité a travaillé sur les projets en Afrique ainsi que les activités d'information en Suisse. En 2015 il s'est réuni à 9 reprises, en plus de nombreuses séances de travail sur des projets spécifiques.

Il est aujourd'hui composé de 8 personnes, François Aubert, Alfi Brungger, Reto Cadotsch, Pierrette Gaudin, Gail Hunter, Brigitte Studer et Annette Zimmermann. Serge Boulaz l'a rejoint en cours d'année. Il avait déjà collaboré avec notre comité pour les photographies de l'exposition « 3 milliards de paysans nourrissent le monde ».

Les points forts du travail du Comité étaient :

- Notre exposition « 3 milliards de paysans nourrissent le monde » a été montrée dans plusieurs bibliothèques des écoles secondaires sur les thèmes des rapports Nord Sud, de la souveraineté alimentaire et de la migration.
- La souveraineté alimentaire était un thème particulièrement important dans nos échanges au sein du comité. En Suisse c'est le soutien à l'initiative « Pour la souveraineté alimentaire – une agriculture pour tous et toutes ». En Afrique, c'est notre participation à la Plateforme de souveraineté alimentaire, formé de 9 associations membre de la FGC dont la nôtre. La Plateforme a pu engager Michaël Rodriguez, journaliste. En novembre 2015 un premier texte est publié par la FGC dans la série enjeux et débats « La souveraineté alimentaire, une friche fertile ». La Plateforme travaille actuellement sur une publication de plus grande envergure sur la base d'une réflexion et d'un travail de capitalisation d'expériences sur le terrain, dans les

Interventions dans les écoles

Durant le premier semestre 2015, l'exposition « 3 milliards de paysans nourrissent le monde » a continué de circuler dans quelques bibliothèques du Cycle d'orientation.

Du 12 janvier au 23 février : Collège de Sécheron : Nous avons pu la montrer lors de sa visite en Suisse à notre partenaire Ciré Ba.

Du 2 au 30 mars : Collège de Drize : Plusieurs classes ont visité l'exposition sur les cours d'économie familiale.

Du 13 avril au 4 mai : Collège de la Gradelle.

Du 11 mai au 20 juin : Collège des Colombières : 10 classes ont visité l'exposition et ont utilisé le « Quizz ».

Durant le deuxième semestre de l'année, nous avons eu des contacts avec la responsable de la médiathèque du CEC André Chavanne. Après plusieurs séances, il a été décidé que l'exposition y serait installée au printemps 2016. Nous avons entretemps préparé une présentation en utilisant des photographies d'Y.-A. Bertrand (choquantes, présentant les méfaits de l'agriculture industrielle) et d'autres (apportant d'autres solutions en respect avec les principes de la souveraineté alimentaire).

Les contacts avec les responsables des bibliothèques ont toujours été fort agréables, mais il n'est pas facile de trouver des plages horaires dans les programmes de géographie pour animer les classes.

régions de l'Ouest, des Grands Lacs et Centrale du continent africain. La sortie de cette publication est prévue cet été.

- Une collaboration avec la Commission internationale d'Uniterre en vue d'un nouveau projet sur les semences ; ce projet « Renforcement des réseaux d'échange entre paysans pratiquant l'agro-écologie au Sénégal » a été accepté par la FGC en décembre 2015.

En 2015, nous avons accueilli deux de nos partenaires : Bagando Sakho, de Koar, ainsi que Djibril Mamadou Ba, coordinateur du projet d'Union des caisses locales d'épargne et de crédit du département de Bakel (UCLEC). A cette occasion, nous avons organisé une rencontre avec la FGC ainsi qu'une soirée publique le 14.1.2015, en collaboration avec RAFAD « Les caisses villageoises d'épargne et de crédit des associations paysannes au Sénégal : Bilan et perspectives après 20 ans d'expérience ».

Alfi Brungger s'est rendu au Mali en février 2015 et a pu constater sur place le dynamisme du projet de Maréna.

Une mission de Brigitte Studer au Sénégal en janvier 2016 a eu comme but principal de participer à une rencontre de capitalisation avec tous nos partenaires du projet de lutte contre le VIH/sida. Elle a également donné l'occasion de rencontrer les responsables du projet CLEC et l'association UPHORBAK à Bakel.

Les Jardins de Cocagne étant association membre de la Fédération genevoise de Coopération (FGC), nous avons participé aux assemblées générales et à différents séances de travail. La FGC nous a invités à venir présenter deux de nos projets, Maréna et lutte contre le VIH/sida à la rencontre annuelle avec les bailleurs de fond. La FGC

fête cette année ses 50 ans et a invité les associations membres à une réflexion sur l'évolution des projets à laquelle nous avons participé. Ce travail sera restitué dans un livre que la FGC publiera en décembre 2016 à l'occasion de la fête d'anniversaire.

Le comité s'est occupé de la diffusion du film « VIH - Un engagement » d'Adrien Fernex en annonçant sa sortie aux bailleurs de fonds de la FGC, aux diverses associations et ONG de coopération suisses, à des centres de formation, à des médias, etc. Il a été mis en accès libre sur vimeo <https://vimeo.com/131962595>

Des DVD ont également été créés avec une introduction en première partie, expliquant le contexte dans lequel le film a été tourné.

Du côté du Sénégal, le film a été très apprécié par l'Association Clinique Counselling de Tambacounda et ses partenaires, par les membres de Djigui Sembe et par le Comité de Bakel.



Le film « VIH - Un engagement » d'Adrien Fernex

Cofinancements désormais obligatoires pour les projets soutenus par la FGC

Tout au long de l'année 2015, nous avons continué à participer à un groupe de travail de la FGC concernant l'introduction de l'obligation pour les associations membres (AM) d'apporter des fonds propres pour le cofinancement de leurs projets par les bailleurs de fonds la FGC. Notre association était opposée à cette mesure pour des raisons expliqués dans le bulletin 68 (cf. site internet des Jardins de Cocagne) : entre autres, message politique contradictoire, manque de temps et d'expertise des petites AM qui fonctionnent surtout de manière bénévole, concurrence et inégalités entre associations uniquement genevoises et celles qui peuvent trouver des fonds avec leurs autres sections cantonales. On estimait que les financements seraient moins accessibles pour les mouvements paysans et les associations de solidarité pour qui le développement n'est pas un métier, mais d'abord un engagement.

Au mois de juin 2015, le groupe de travail a présenté à l'AG de la FGC deux rapports, un majoritaire et un minoritaire, ce dernier défendu par notre association et le MCI. Finalement, l'Assemblée générale de la FGC du 26 novembre a opté pour un modèle proposé par Terre des Hommes Genève et qui sera appliqué dès l'année 2017. Dans notre cas, il y aura une franchise pour la première tranche annuelle de financement de CHF 100'000, mais nous devons ensuite apporter 5% de fonds propres sur les tranches entre CHF 100'001 et CHF 200'000 et 10% entre CHF 200'001 et CHF 300'000.

Or, depuis le début de notre association, un pourcentage de 1% est prélevé sur le prix des cornets de légumes des Jardins de Cocagne pour soutenir les projets en Afrique (environ CHF 4'000 par année). La situation financière de la coopérative ne permet malheureusement pas de nous attribuer cette contribution en 2015, mais il serait très important de la recevoir en 2016 afin que nous puissions continuer notre travail de solidarité.

**Les Jardins de Cocagne –
Solidarité Nord et Sud**

66, ch. des Plantées
1285 Ségognin – Athenaz

www.cocagne.ch - solisud@cocagne.ch
CCP 30-175347-2

**Membre de la
Fédération
genevoise de
Coopération
(FGC)**

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**

